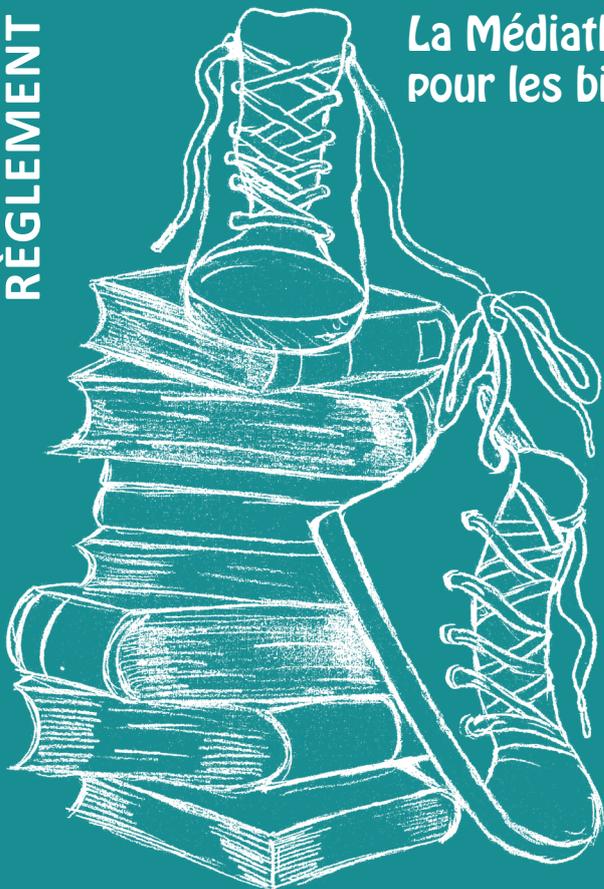


La Médiathèque départementale organise
pour les bibliothèques & les collèges le

2023
2024

Prix Littéraire des collégiens de la Charente-Maritime

3 livres,
2 autrices & 1 auteur,
à vous de choisir !



Depuis 2017, le Département de la Charente-Maritime organise et coordonne le Prix littéraire des collégiens, en partenariat avec la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale et le Réseau Canopé.

Ce prix est ouvert aux jeunes âgés de 13 à 15 ans, soit de 4^{ème} et 3^{ème}, par l'inscription de leur bibliothèque ou de leur collège. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2023 via le formulaire téléservice accessible [par ce lien](#)** (pour la gestion de ce téléservice, nous vous recommandons de créer un accès avec votre adresse mail professionnelle différent de vos identifiants FranceConnect personnels et habituels).

L'auteur-riche du roman récompensé remportera à l'issue d'une cérémonie de remise des prix, la somme de 1 500 €.

PRÉSENTATION DU PRIX

Chaque année, une sélection de 3 livres est proposée aux jeunes lecteurs. Les trois ouvrages en lice sont récents et issus de la littérature francophone.

La notion de lecture plaisir est au cœur des principes retenus par le comité de lecture composé : d'agents de la Médiathèque départementale, de membres de l'Éducation Nationale, du Réseau Canopé, de bibliothécaires municipaux, de professeurs de lettres, de professeurs documentalistes et de libraires.

Les jeunes qui s'engagent dans ce dispositif sont invités à lire les 3 livres puis à voter en fin d'année scolaire pour le roman qu'ils ont préféré.

Pour garantir une rencontre avec un auteur pour chaque participant, les inscriptions au projet seront limitées entre 600 à 700 jeunes soit environ 25 structures avec un seul groupe de jeunes dans chaque structure.

Possibilité pour chaque jeune d'assister à la cérémonie de remise du Prix

Le nombre limité de jeunes permettra d'offrir la possibilité à chacun-e de venir assister à la cérémonie de remise du Prix qui se déroulera à Saintes fin mai. A l'instar des années précédentes le coût et l'organisation des transports seront assurés par le Département.

OBJECTIFS

- **SENSIBILISER** à la littérature jeunesse contemporaine.
- **DÉCOUVRIR** la lecture comme source de plaisir, d'échanges et de rencontres.
- **IMPLIQUER** les jeunes dans une démarche de lecture argumentée et favoriser la construction de leur esprit critique.
- **FAIRE PARTICIPER** les adolescents à un processus de vote en choisissant le livre qu'ils ont préféré .
- **CRÉER** une dynamique de lecture à l'échelle du territoire en favorisant le partenariat entre les collèges, les bibliothèques municipales .

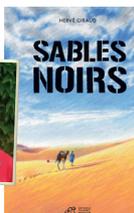
SÉLECTION 2023-2024



Cécile Alix



Hervé Giraud



Louise Mey



LA MÉDIATION AUTOUR DE CHAQUE LIVRE

Le comité de lecture propose une sélection de romans issus de genres littéraires différents et répondant à des critères spécifiques :

- parution de moins de 2 ans,
- richesse et intérêt du thème,
- qualité de l'écriture et livre accessible aux faibles lecteurs,
- messages et valeurs véhiculés,
- réflexions et débats suscités par la lecture.

Pour une meilleure appréciation par les jeunes de la richesse de ces ouvrages, il convient que le professeur référent ou que le bibliothécaire en charge d'un groupe de jeunes prenne le temps d'accompagner la découverte de chaque livre en réalisant une médiation.

Pour les rencontres au sein des structures, chaque référent est libre d'imaginer des productions issues des ouvrages (*booktrailer, saynètes, lecture d'extraits à voix haute, illustrations inspirées d'un ou des trois ouvrages, rédaction d'articles, lettres à des personnages, début/fin alternatifs, photographies, création en arts plastiques, etc.*).

Comme les années précédentes en lien avec des compagnies théâtrales, une quinzaine de jeunes issus de 3 établissements pourront également participer activement à la cérémonie par l'intermédiaire de saynètes, lectures d'extraits à voix haute, quizz destiné à la salle ou aux écrivaines, etc.

LES TEMPS DE RENCONTRES

Dès le début de l'année scolaire, envoi d'une vidéo de chaque auteur et autrice pour entrer dans son univers.

Rencontre d'un des 3 auteurs dans chaque structure au printemps
Les rencontres en bibliothèque seront ouvertes à tous pour donner la possibilité à chaque jeune de se déplacer pour rencontrer les 3 auteurs.

Échanges avec l'équipe de la Médiathèque départementale
Un temps d'échange sera proposé à proximité des vacances de la Toussaint à tous les professeurs et bibliothécaires inscrits dans le dispositif.

CALENDRIER

Date limite d'inscription le 30/09

Diffusion liste des participants retenus
semaine du 09/10

Courant octobre - novembre
Distribution des livres acquis par la Médiathèque départementale & le Rectorat
// Envoi des vidéos de présentation des autrices et de l'auteur

Fin novembre
Diffusion du planning des rencontres

Mars - avril 2024
Rencontres avec les autrices et l'auteur

Fin avril - début mai 2024
Vote de chaque jeune pour son livre préféré

Fin mai 2024
Cérémonie de remise du Prix littéraire

+ d'infos sur
md17.charente-maritime.fr

NOMBRE DE JEUNES PAR STRUCTURE & ACQUISITION ET RÉPARTITION DES LIVRES

Chaque structure, collège ou bibliothèque, qui souhaite participer **peut inscrire jusqu'à environ 25 jeunes**, soit l'équivalent d'une classe. Les bibliothèques et collèges peuvent librement s'associer pour constituer le groupe de jeunes ou pour se répartir les temps de médiation, de rencontre et l'acquisition des livres. Il convient naturellement d'en prévenir la Médiathèque départementale lors de l'inscription.

Pour faciliter l'accès aux trois ouvrages, il est demandé à chaque structure d'acquérir sur son budget, entre 1 à 2 jeux de livres en fonction du nombre de participants, jusqu'à 15 lecteurs : 1 jeu complet de la sélection, plus de 15 lecteurs : 2 jeux complets.

En complément, pour faciliter la rotation des ouvrages la Médiathèque Départementale, en lien avec le Rectorat, s'engage à offrir un livre à chaque jeune.

Cette dotation départementale permet à chaque adolescent de conserver à l'issue de l'année scolaire un des trois ouvrages.